



PASS ENTREPRISE CONGRES HR des 2 et 3 octobre 2018 – Pré Catelan, Paris 16^{ème} – 36^{ème} édition

6 sessions au choix, pour 1 à 6 collaborateurs : **4 080 € HT** (soit 4 896 € TTC), **soit 680 € HT** par session

Choisissez 6 sessions à répartir entre 1 à 6 personnes (total maximum de 6 sessions).

SOCIETE :
Adresse :
Code Postal : Ville
Interlocuteur en charge du suivi (nom et coordonnées tel et email):

Participant 1

Mme. Mr. **NOM** : **Prénom** :
Fonction :
Tél. direct : Mobile :
Email :
Date(s) de présence : Mardi 2 Octobre Mercredi 3 Octobre **SESSION(S) CHOISIE(S) :**

Participant 2

Mme. Mr. **NOM** : **Prénom** :
Fonction :
Tél. direct : Mobile :
Email :
Date(s) de présence : Mardi 2 Octobre Mercredi 3 Octobre **SESSION(S) CHOISIE(S) :**

Participant 3

Mme. Mr. **NOM** : **Prénom** :
Fonction :
Tél. direct : Mobile :
Email :
Date(s) de présence : Mardi 2 Avril Mercredi 3 Octobre **SESSION(S) CHOISIE(S) :**



Participant 4

Mme. Mr. **NOM** : **Prénom** :

Fonction :

Tél. direct : Mobile :

Email :

Date(s) de présence : Mardi 2 Octobre Mercredi 3 Octobre **SESSION(S) CHOISIE(S) :**
.....

Participant 5

Mme. Mr. **NOM** : **Prénom** :

Fonction :

Tél. direct : Mobile :

Email :

Date(s) de présence : Mardi 2 Octobre Mercredi 3 Octobre **SESSION(S) CHOISIE(S) :**
.....

Participant 6

Mme. Mr. **NOM** : **Prénom** :

Fonction :

Tél. direct : Mobile :

Email :

Date(s) de présence : Mardi 2 Octobre Mercredi 3 Octobre **SESSION(S) CHOISIE(S) :**
.....



• Votre Règlement

Pass Entreprise (6 sessions au choix)

Par chèque à l'ordre d'ARCNEO Par virement à réception de la facture

Interlocuteur et coordonnées de facturation (si différent du suivi de dossier) :

Procédure interne de bon de commande: oui non Si oui, numéro de bon de commande:

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : 1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une confirmation et une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par écrit avant le 3 Septembre 2018 ; une somme forfaitaire de 80 euros sera retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du Congrès et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. En cas de prise en charge du paiement par un tiers, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer les éléments indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'est pas effectué, Arcaneos serait fondé à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard. 5. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'Arcaneos ou par virement. L'accès au Congrès pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 6. Hébergement, accès : nous consulter. 7. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations. Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-après :
Arcaneos, SAS au capital de 50 000 euros – RCS 502 177 421 Nanterre

Cachet et signature :

Merci de retourner ce bulletin dûment complété :

Par courrier : **ARCNEO**
137 rue de l'Université - 75007 Paris

Par mail : congreshr@arcaneos.fr

Par fax : **+33 (0)1 53 10 79 40**

Renseignements : **+33 (0)1 53 10 79 41**